



## Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général par suite de la démission de M. André Allisson au 26 mai 2021 ;

vu les résultats de l'élection des autorités communales du 25 octobre 2020;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

a r r ê t e :

- Article 1<sup>er</sup> :** M. Laurent Affolter, suppléant de la liste du parti socialiste à laquelle appartient le siège vacant, est proclamé élu conseiller général.
- Article 2 :** Mme Yasree Essoo, vient-ensuite de la liste du parti socialiste, est proclamée suppléante au Conseil général.
- Article 3 :** Leur nomination prend effet au 2 juin 2021.
- Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition au conseiller proclamé.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président,  
Hassan Assumani

Le secrétaire,  
Maxime Rognon

St-Aubin-Sauges, le 2 juin 2021